

# Sommaire



M<sup>me</sup> Martine Schneller, championne suisse.



M. Alain Giovanola, coordinateur du Village du livre.

Le billet du président .....	<b>1</b>
Marcel Karly s'est éteint le 14 juin 2006 .....	<b>2</b>
Daniel Auger, correcteur de haute lignée .....	<b>4</b>
Défense de la langue française .....	<b>6</b>
Troisième «Dictée de Paris» .....	<b>9</b>
Requiem pour l'orthographe .....	<b>13</b>
Franglais, quand tu nous tiens! .....	<b>15</b>
Championnat suisse d'orthographe 2006 .....	<b>17</b>
Galtier-Boissière et son <i>Crapouillot</i> .	<b>25</b>
Les Editions du Bourg .....	<b>30</b>
«Sens dessus dessous» .....	<b>31</b>
«Pages éprouvées et corrigées» ..	<b>32</b>
Qu'est-ce à dire? .....	<b>33</b>
XI <sup>e</sup> journée romande de la typographie .....	<b>35</b>
Nicole Verschoore .....	<b>36</b>
Mots croisés et avez-vous lu le <i>Trait d'Union</i> ? .....	<b>39</b>
Solution des jeux .....	<b>40</b>

# Le billet du président

**T**out d'abord, j'espère que vous ayez passé un bon été et que votre moral est gonflé à bloc pour une nouvelle saison avec beaucoup de travail.

En parlant de travail, il me semble que les imprimeurs rechignent à en donner aux correcteurs qui, pour eux, sont un mal même pas nécessaire. Et en plus des mangeurs de fric.

L'avenir du métier ne me semble plus très clair s'il ne passe pas par une prise de conscience des imprimeurs et éditeurs. Il faut aussi que les lecteurs des quotidiens réagissent aux grosses fautes d'orthographe paraissant quotidiennement dans les publications. Je sais que du côté de Lausanne, la rédaction de *24 heures* a reçu plusieurs doléances. Il faut que les gens continuent comme cela. Des échos recueillis à notre stand, tenu lors de la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages, démontrent que les lecteurs des journaux ne sont pas insensibles à la prolifération des fautes d'orthographe.

Discutant avec un collègue d'Edipresse récemment, on se plaint d'avoir moins de travail qu'avant. Les seuls textes devant être relus consciencieusement sont ceux des annonces et des mortuaires. Évidemment, ce sont des travaux rentables, puisque source de profit pour un éditeur. Si les lecteurs réagissaient aux fautes grossières paraissant, en disant, par exemple, qu'ils résilieront leur abonnement si

d'aventure les entorses à la langue française continuaient, cela ferait-il revenir sur leur décision certains éditeurs? A voir!

Autre vœu pour notre *Trait d'Union*. Il serait sympa que les membres de l'Arci qui rédigent des œuvres (livres, musique, poèmes, etc.) nous le fassent savoir. Je discutais l'autre jour avec un correcteur, membre de l'Arci encore récemment, mais démissionnaire, qui se plaignait du manque de soutien de notre part sur les publications qu'il avait écrites. Là, il y a matière à promouvoir des livres écrits par nos membres. Comme d'ailleurs ce fut le cas pour le nouveau livre de notre ami Roger Chatelain; je l'ai lu dernièrement et je l'ai trouvé génial.

Merci également à tous ceux qui ont œuvré à Saint-Pierre-de-Clages soit pour la dictée, soit pour tenir le stand, avec un merci particulier à Marcel Odiet qui s'est occupé de notre stand durant les trois jours. La dictée (très difficile aux dires des participants) concoctée par M. Francis Klotz et son équipe, a tenu ses promesses. C'est un réel plaisir de collaborer avec ces personnes, ardents défenseurs de notre belle langue. A tous bon automne, tout en espérant votre contribution écrite pour les prochains TU.

*Michel Jaccoud*

# Daniel Auger, correcteur de haute lignée

**E**n été 2003, un colis me parvenait de Paris. Avec ce mot: « A titre amical, je vous adresse ci-joint un ouvrage que je viens d'éditer à compte d'auteur. Le tirage, hors commerce, en est limité et confidentiel (vingt exemplaires seulement, numérotés et rendus nominatifs). »

C'était signé: Daniel Auger. Après trente années d'enseignement à l'École Estienne, à Paris, cet auteur a éprouvé le besoin de laisser un témoignage typographique. Il l'a fait à la faveur de deux forts volumes (près de mille pages A4) renfermant l'ensemble de ses recherches et exemples (utilisés dans ses cours) au titre de la *Grammaire typographique*.

En 1977, sous le titre « Un livre attendu! », j'avais présenté le premier ouvrage de la collection Espace dans la *Revue suisse de l'imprimerie* (TM-RSI). La parution était due à l'Iniag (Institut national des industries et arts graphiques), à Paris, qui, dans la foulée, envisageait l'édition de neuf livres techniques. L'affaire s'enlisa. Malgré le fait que ledit ouvrage, intitulé *Préparation de la copie et correction des épreuves*, dont l'auteur était Daniel Auger, ait été très bien accueilli.

## **Une vie professionnelle consacrée à l'orthotypographie**

Né en 1932, retraité dès 1992, ce dernier disposait d'une formation des plus complètes: CAP de compositeur typographe,

doublé de celui d'imprimeur. Tout cela accompli, à Estienne, après un baccalauréat raté. A la recherche d'un travail professionnel, le jeune homme est conseillé par le directeur Robert Ranc. Lequel aimait suivre la carrière d'anciens élèves. C'est ainsi qu'il saisit l'opportunité de pouvoir travailler chez un vieux (et érudit) typographe, exerçant dans le Marais. Plus tard, Ranc lui proposa de revenir à l'école, afin de remplacer l'ancien correcteur nommé Vaucher. Il ne tarda pas à se féliciter de cette nouvelle orientation, « même s'il était évident qu'il n'y a rien de comparable entre le salaire d'un enseignant (même complété par des cours de promotion ou d'apprentis) et celui de responsable de fabrication dans une entreprise ».

L'itinéraire professionnel de Robert Ranc a été esquissé dans *Rencontres typographiques*. Daniel Auger écrira à son propos: « ...je souffris, car l'ancien correcteur qu'il était ne laissait rien passer au jeune correcteur que j'étais devenu! »

## **La commission rédactionnelle du « Guide » intéressée...**

Après avoir feuilleté les deux ouvrages, pris des notes et médité sur maints paragraphes, je les ai prêtés à Gaston Corthésy, membre de la commission rédactionnelle du *Guide du typographe*. Il en a fait une analyse qui dépasse les limites de la pré-

sente rubrique (mais que je pourrais reprendre à l'occasion d'un article spécifique). Mon collègue ne tarit pas d'éloges: « Il s'agit d'un ouvrage tout à fait remarquable par son ampleur, par son ambition et par l'érudition dont il témoigne. [...] L'auteur est évidemment au bénéfice d'une grande culture, souple et variée. En témoigne l'extrême diversité de ses citations toujours fidèlement et exactement référencées. Elles sont d'une pertinence parfaite et fort originales. Nulle part, on ne sent les exemples *piqués* chez les confrères. C'est fou ce que cet homme a dû lire, l'esprit toujours en éveil, pour *chipper* le passage d'un livre, d'un journal pouvant illustrer le plus justement ses propos. Par ailleurs, son style est généralement direct, clair, d'excellente conception pédagogique. »

Malgré certaines divergences constatées avec notre propre pratique de la grammaire typographique – découlant d'une tradition romande ancrée dans nos usages – je me plais à relever la valeur de cette œuvre. Dans une lettre datée du début novembre 2003, Daniel Auger précisait: « ...soyez aimable de bien préciser que le tirage confidentiel de l'ouvrage est déjà épuisé. Il n'a d'ailleurs aucune chance d'être réédité... ».

C'est regrettable!

Roger Chatelain (TM-RSI N° 1/2006)



Daniel Auger, correcteur, ancien professeur à l'Ecole Estienne et auteur de plusieurs ouvrages sur l'imprimerie et la grammaire typographique. Il a fait sien, sa vie durant, la devise prêtée à Henri Estienne: « La correction est à l'art typographique ce que l'âme est au corps humain... »



A l'enseigne de l'olivier, l'Ecole Estienne a édité un historique, fort intéressant, en trois volumes: « De la Belle Epoque à la drôle de guerre » (1889-1939); « De la défaite à la chienlit » (1940-1968); « Des pas sur la Lune au bug du siècle » (1969-2000). Daniel Auger a activement collaboré à cette « mémoire de l'imprimerie ».

# Défense de la langue française

## Abus de langage

« Les défenseurs du bon usage, qui ne font que dénoncer les atteintes inadmissibles portées à la langue française, se voient souvent attribuer l'épithète méprisante de « puristes », hostiles à toute évolution. Les puristes n'entendent pas pétrifier la langue, mais la fixer selon des règles logiques, la rendant ainsi accessible aux générations futures » (Bulletin *Défense du français*, Lausanne, N° 449, février 2004).

1. Le numéro 209 (3<sup>e</sup> trimestre 2003) de la revue *Défense de la langue française* (Paris), signale que l'on commet un abus de langage lorsqu'on utilise le mot **technologie** pour **technique**. En effet, technologie signifie « théorie générale des techniques, étude théorique des procédés industriels, des méthodes scientifiques de l'emploi des outils et machines ». Il faut donc éviter de l'employer à la place de technique. Ce dernier vocable, nous dit le *Petit Larousse*, a trait à la pratique, au savoir-faire dans une activité, une discipline. Il concerne aussi le fonctionnement d'une machine et enfin les applications des connaissances scientifiques (ex. les progrès techniques).
2. Les chroniqueurs sportifs des quotidiens, de la radio et de la télévision ne cessent de qualifier de **héros** les joueurs de football, de tennis ou de

hockey qui ont brillé sur le terrain ou la patinoire. C'est là un abus de langage, car un héros est, selon le *Robert illustré d'aujourd'hui*, « un personnage légendaire auquel on prête un courage et des exploits remarquables » (ex. les héros de la mythologie grecque). C'est aussi « celui qui se distingue par ses exploits ou un courage extraordinaire (dans le domaine des armes) ». C'est encore un « homme digne de gloire par son courage, son génie, son dévouement ». C'est enfin le « personnage principal d'une œuvre, d'une aventure, etc. » (ex. le héros d'un film, d'un roman, le héros du jour, c'est-à-dire celui qui occupe le premier rang de l'actualité). Nous voilà donc loin des performances des sportifs professionnels, dont le « courage » n'est souvent dicté que par l'appât du gain.

3. Que faut-il penser du verbe **finaliser**, qui semble venir de l'anglais « to finalize » ? L'Académie française ne l'admet pas. Le *Robert illustré d'aujourd'hui* nous dit que, dans le jargon d'entreprise, il veut signifier « mettre au point de manière détaillée (un projet...) ». Pour le bulletin *Défense du français* (N° 415, avril 2001), ce terme ambigu aurait un triple sens : « a) donner une forme achevée ; b) mener à bonne fin, à son terme ; c) réaliser, traduire dans les faits ».

De toute façon, on ne saurait dire finaliser un travail, un livre, un tableau. Les mots finir, achever, terminer, boucler, conclure, peaufiner suffisent.

4. Le verbe **visualiser** a, selon les dictionnaires, le sens de rendre visible un phénomène ou de se représenter mentale-

ment quelque chose. En informatique, c'est faire apparaître sur un écran, sous forme graphique, les résultats d'un traitement d'information. C'est donc en faire mauvais usage que de l'employer à la place de **voir** ou de **regarder**.

*Etienne Bourgnon*

# Troisième « Dictée de Paris »

**C**onçu et rédigé par Jean-Pierre Colignon, ce concours national est organisé avec l'Association « Art et Culture » à Paris et la Mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement. Ce concours consiste en l'ouverture à la France entière de la « Dictée de Paris », créée il y a deux ans. Il nous a paru intéressant, à titre d'information, de reproduire les questions de sélection soumises aux candidats cette année même (la dictée étant « agendée » le samedi 21 octobre 2006). A vos cogitations! – *Le Trait d'Union*.

1. Le voleur d'accents circonflexes a sévi une fois encore! Pouvez-vous entourer, dans le texte suivant, les lettres qui devraient être surmontées d'un circonflexe?

*Les propriétaires actuels de ce château d'Europe centrale sont deux psychiatres à l'air fantomatique. La principale distraction de cet homme et de cette femme consiste à se promener continument à travers les coteaux qui entourent la propriété...*

2. Donnez une expression connue dont l'acception est: *En général, il ne court point de bruit qui n'ait quelque fondement.*

Votre réponse: .....

3. Entourez la bonne réponse. Le mot *grog* vient:

- a) du surnom d'un amiral anglais
- b) du nom d'une ville de la Jamaïque
- c) de l'anglais *groggy*
- d) d'un synonyme populaire de *citron*

4. Alors que la jeune Céline a bien été acheter immédiatement, et a rapporté, vingt drapeaux français, puisque son chef de service lui avait laissé par écrit la directive suivante: *Demain matin, rapportez-moi le plus tôt possible une vingtaine de drapeaux bleus, blancs, rouges*, elle s'est fait copieusement disputer. Pourquoi?

Votre réponse: .....

5. La ponctuation de la phrase suivante est-elle correcte?  
*Tous les Chinois, qui fument, devront payer une taxe à partir de juin 2006.*  
Cochez votre réponse.

OUI

NON

- 6 Entourez votre réponse. *Bus* a été obtenu à partir d'*autobus* par :
- a) une syncope
  - b) une aphérèse
  - c) une apocope

7. Entourez votre réponse. Le pluriel de *terre-plein* est :
- a) des terre-plein
  - b) des terres-pleins
  - c) des terre-pleins
  - d) des terres-plein

8. Ecrivez, pour chaque définition, le mot qui lui répond. Chaque définition est, en fait, un mélange de différentes significations d'un mot polysème (ou de mots homographes). Par exemple : « cloche qu'on oublie » : \_ \_ \_ \_ D \_ \_ = *bourdon*.  
Une lettre de chacun des mots est mentionnée à titre d'indice ; elle est située à sa place exacte dans le mot. Les autres lettres sont représentées par des tirets. Complétez les mots :

Gallinacé porteur de billet doux : \_ \_ \_ U \_ \_ \_

Fruit rouge de dentiste : \_ \_ \_ I \_ \_

9. Quel roi de France a pour surnom un mot signifiant « emporté, querelleur » ?

Votre réponse : .....

10. Si l'on vous a répondu « non sans aménité », vous a-t-on répondu...

gentiment

durement

11. Combien le texte ci-dessous comporte-t-il de fautes d'orthographe? Entourez les mots erronés, et donnez au bas du texte le nombre des fautes relevées. (Toute graphie avalisée par *Le Petit Larousse illustré* et/ou *Le Petit Robert de la langue française* est réputée correcte.)

On ne compte, au maximum, qu'une faute par mot simple ou par élément de mot composé. Il n'y a pas de demi-fautes: on compte exclusivement par fautes entières.

Exemples:

- « barème » pour *barème* = 1 f.
- « chrizanthèmes » pour *chrysanthèmes* = 1 f. (globale)
- « entre-autre » pour *entre autres* = 2 f. (trait d'union fautif + faute à *autres*)
- « des azalées fanés » pour *azalées fanées* = 1 f.
- « un normand natif de Rouen » pour *un Normand...* = 1 f.
- « bien qu'il eut... » pour bien qu'il eût... = 1 f.

*Natifs de l'Ouest de la France, ces deux maître chiens dresseurs de dobermanns noirs et feu présentaient la particularité d'avoir sans cesse le front allitueux. Autre point commun: chacun d'eux avait à la base du menton un tourpillon de poils filasses que plus d'une perronelle auraient voulu raser avec un coupe-choux! A demi mot, ils firent comprendre qu'ils s'étaient servis de ce déplacement à Paris pour visiter le Conseil d'état et l'Assemblée Nationale. Dans une abatiale, ils avaient oui des chorales de Bach jouées à l'orgue et écouté un duo de haute-contre barbues aux vibratos lancinants et fatigants. De plus, ils y avaient attrapé un hocquet incœrcible du à l'encens trop abondamment et incongrûment dispersée par un papas à la mître de guinguois...*

*Après s'être empiffrés de paris-brests et de fôrets-noires, qu'ils préféreraient milles fois aux vulgaires croque-monsieurs, nos deux zig quittèrent sur le champ la capitale pour s'en allés retrouver les côtes acores de leur région préférée.*

Nombre de fautes: .....

12. Quel juron a été forgé sur le nom du confesseur d'Henri IV? (Ce serait ce confesseur qui l'aurait suggéré au roi.)

Votre réponse: .....

13. Quel mot commençant par un P correspond à toutes les définitions suivantes (tous niveaux de langue confondus) : « tapage », « revolver », « derrière » ?

Votre réponse : .....

14. Lequel, des quatre mots suivants, est un antonyme des trois autres ? Entourez-le.

- a) indigène
- b) autochtone
- c) allogène
- d) aborigène

15. Quel est le symbole de kilowattheure ? Entourez votre réponse.

- a) KWh
- b) kW/h
- c) kWh
- d) Kw/h

16. *Le cap Lizard, à l'extrémité de la Cornouaille, est très proche des îles Sorlingues...* : y a-t-il, oui ou non, une faute d'orthographe dans cette phrase ?

OUI

NON

© Jean-Pierre Colignon, mars 2006.

Les réponses à ce questionnaire paraîtront dans le numéro de décembre  
du *Trait d'Union*.

# Franglais, quand tu nous tiens ! (XI)

« **L**a propagation de l'anglo-américain dans les pays et régions francophones se réalisera d'autant plus rapidement qu'elle rencontrera peu d'opposition. Un mouvement de résistance face aux « collaborateurs » s'avère plus que jamais nécessaire » (Bulletin *Défense du français* N° 431, août 2002).

Ce n'est malheureusement pas ce qu'ont fait les pays francophones lorsqu'ils ont adopté, en 1999, la *Déclaration de Bologne* relative à la réforme des études universitaires en Europe. En effet, ce modèle est calqué sur le système anglo-américain et introduit les titres de *bachelor* (délivré après trois ans d'études) et de *master* (demandant encore un an et demi à deux ans), après quoi l'étudiant peut préparer un *doctorat*.

Il ne nous appartient pas, dans cette rubrique, de nous prononcer sur le fond de la réforme. La Fédération suisse des associations d'étudiants s'est exprimée sur ce point d'une manière négative. Elle considère notamment le *bachelor* comme un passeport pour le monde du travail.

Nous nous bornerons ici à présenter une critique de la dénomination des diplômes. N'eût-il pas été judicieux de conserver le mot *licence* pour traduire *bachelor*, comme le fait du reste le dictionnaire Harrap's Shorter/Bordas ? L'on éviterait ainsi, dans les pays francophones, une confusion avec le diplôme de bache-

lier de renseignement secondaire. N'est-il, en effet, pas plus clair d'être licencié en droit ou ès lettres plutôt que bachelier en droit ou en lettres ? Il en est de même de la *maîtrise* ou *mastère* : ces vocables peuvent aisément traduire le *master* du nouveau régime.

La France, cependant, ne semble pas disposée à abandonner le terme *licence*. L'on parle, en effet, du trinôme LMD : licence, mastère, doctorat. Devant la Conférence des présidents d'université, M. François Fillon, alors ministre de l'Éducation nationale, a confirmé son soutien à la réforme *licence-mastère-doctorat* (*Le Figaro*, 23 avril 2004). N'eût-on pu agir ainsi en Suisse romande ? Une personnalité fribourgeoise, qui a exercé de hautes fonctions dans la banque, ne le pense pas. Elle parle des avantages que procurent l'uniformité du système et la dénomination commune des diplômes universitaires. Mais la France, on l'a vu, maintient le mot *licence* à la place de *bachelor*. Alors ?

Les « franglotteurs » ne s'en tiendront d'ailleurs pas là. D'ores et déjà, l'on a annoncé un *master in corporate and finance* (*La Liberté* du 7 novembre 2003). Et le vice-recteur de l'Université de Fribourg a précisé que l'on se dirigeait, avec le modèle de Bologne, vers la spécialisation des universités. Et d'ajouter qu'on ne dira plus une licence en sciences

économiques de l'Université de Saint-Gall, mais un *master of science Saint-Gall economics*. Quelle horreur pour un franco-phone!

Au demeurant, les recteurs des universités suisses ont discuté de la réforme des études de médecine et se sont prononcés, conformément au modèle de Bologne, pour le *bachelor* en trois ans, le *master* en deux ou trois ans et le *doctorat*, qui serait de la compétence de la Confédération. Ils ont aussi suggéré, pour la formation continue des médecins, la création d'une institution indépendante que l'on pourrait appeler *Swiss Postgraduate Medical School* (*La Liberté* du 3 février 2004). Oui, nous sommes en Suisse!

Il faut crier casse-cou aux dirigeants des universités européennes. A force d'introduire l'anglo-américain dans les établissements d'enseignement supérieur, ils font le jeu de ceux qui préconisent une langue unique dans les échanges intra-européens de tous ordres.

P.-S.: Depuis la rédaction de cet article, une nouvelle réjouissante nous est parvenue. Les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont adopté comme traduction française les termes *baccalauréat universitaire* et *maîtrise universitaire*. L'Université de Genève délivrera des diplômes bilingues, portant les dénominations tant anglaises que françaises. A Neuchâtel, les titres universitaires déli-

vrés sont, en vertu d'un décret du 15 mars 2005, énoncés en premier lieu en français. L'Université de Fribourg suivra-t-elle ces bons exemples?

Etienne Bourgnon  
(à suivre)

# Galtier-Boissière et son *Crapouillot*

La récente publication des chroniques du *Petit Crapouillot* (1946-1966)<sup>1</sup> a ranimé le souvenir de Jean Galtier-Boissière, l'impétueux polémiste fondateur du célèbre *Crapouillot*. Excellente occasion de faire (ou de refaire) connaissance avec l'homme et sa revue<sup>2</sup>.

Comme *Le Canard enchaîné* – son concurrent et néanmoins confrère – le *Crapouillot* est né pendant la Grande Guerre, dans les tranchées de l'Artois en juillet 1915. Le journal de Galtier-Boissière précédait d'à peine deux mois le volatile de Maurice Maréchal, éclos en septembre.

Et d'abord, pourquoi ce titre curieux : *Crapouillot* ?

Pour tirer à boulets rouges contre les propagandes mensongères de la presse bourgeoise, le chauvinisme, le bourrage de crâne propagés par tous les « mercantis de l'héroïsme » bien planqués à l'arrière du front. Dès sa parution, *Crapouillot* devait agir tel un contrepoison au bourrage de crâne officiel.

Le *crapouillot*, petit mortier de tranchées, convenait parfaitement à cette tâche, utilisé de main de maître par le caporal Jean Galtier-Boissière.

## Le Vénéré Directeur

– Caporal Galtier-Boissière, présentez-vous !

Né à Paris le 26 décembre 1891. A fait la guerre aux 31<sup>e</sup> et 405<sup>e</sup> d'infanterie. Faisait partie de la classe ayant accompli la plus longue période sous les drapeaux (sept années de service dont quatre de tranchées) à l'issue de laquelle il devint



Jean Galtier-Boissière, par Jean Oberlé.

pacifiste convaincu et résolument hostile à l'esprit « ancien combattant ».

Voilà qui est un peu court comme curriculum vitae. Le personnage mérite, en effet, mieux que ça. Car peut-on imaginer nature plus truculente, plus exubérante que celle du créateur et directeur du *Crapouillot*, Jean Galtier-Boissière, dit le Vénéré Directeur, dit la Galtouse, dit le

Commodore, dit le Chevalier Braillard, etc. ?

Ce géant débonnaire (1,87 m, 87 kg), aux coups de gueule explosifs, était un polémiste-né qui a toujours répugné aux embrigadements, aux idées reçues, et n'a jamais été d'un parti, d'un clan, d'une chapelle. Cet « homme-explosion » (Françoise Giroud), cet « emmerdeur irremplaçable » (Henri Jeanson) était de tous les combats où il s'agissait de dénoncer une injustice, une iniquité, une action malhonnête. Il est, disait de lui Paul Léautaud, « l'écrivain le plus libre, le plus hardi, le plus courageux de cette époque ». Jean Egen<sup>3</sup> complète le tableau : « Tout est énorme chez le Commodore. A commencer par la voix. Il ne parle pas, il gueule. Il barrit. » Et l'écrit, chez lui, est à l'image de la parole ; son style de pamphlétaire ne s'accommodait ni de l'euphémisme ni de la litote. Tout était direct, sans périphrase pour atténuer la vigueur du propos. « Ce Galtier, quel numéro ! s'exclamait Léautaud. Il dit tout ce qu'il pense et il pense tout ce qu'il dit. »

Non-conformiste absolu, Galtier-Boissière, pour qui rien ni personne n'était tabou, s'attaquait à tous les tricheurs, aux gens en place, aux célébrités factices, aux valeurs frelatées, tant à droite qu'à gauche et sans distinction de niveau social. C'est dire qu'il avait collectionné une belle galerie de têtes de Turc et accumulé

une égale quantité de rancunes tenaces. Son journal lui attira trente-sept procès de presse en trente-sept ans. Il ne subit pourtant qu'une seule condamnation : 1 franc de dommages-intérêts à verser à Marthe Richard (la veuve qui clôt).

Tel était le personnage. Venons-en maintenant à ce qui fut l'œuvre de sa vie : le *Crapouillot*.

## La tribune du refus

Né dans la tourmente de la Grande Guerre, il ne prit véritablement son essor qu'à la fin des hostilités. Les cinq premiers numéros du caporal-rédacteur furent naturellement consacrés à l'*Histoire de la guerre 1914-1918*. Le *Crapouillot* fut, sinon le premier, du moins l'un des premiers journaux à révéler et à condamner l'ignominie et l'abominable sauvagerie de la « justice » militaire dans le numéro *Fusillés pour l'exemple* (août 1934).

Par la richesse des sujets traités durant un demi-siècle (1915-1965) le *Crapouillot* témoigne de l'éclectisme de son fondateur. Cet « organe officieux de la sédition » (Michel Audiard) constitue « une encyclopédie de l'insolite » (Léo Ferré), une somme unique de polémique truculente et véridique. Et, comme le déclare René Fallet : « *Crapouillot* est, depuis sa naissance, la tribune du refus. Refus de la guerre, refus des propagandes. »

«Le *Crapouillot* serait pamphlétaire, écrivait Eddy Dubois<sup>4</sup>; il n'hésiterait pas à s'attaquer, avec la dernière violence, aux canailles, aux profiteurs de tout acabit et spécialement aux grands patriotes en pantoufles.»

Dans l'entre-deux-guerres, outre les numéros sur le premier conflit mondial, il faut citer ceux consacrés aux peuples (les Allemands, les Américains, les Anglais, les Juifs), au communisme (*De Lénine à Staline, Histoire du parti communiste*), à la religion (*Le Vatican, Les Jésuites*), à la sexualité (*L'Église et la sexualité, L'Érotisme*), aux sciences occultes et aux sociétés secrètes, au colonialisme, à l'anarchie, à l'Académie française, etc.

Le dernier numéro paru en 1939 fut le *Dictionnaire d'argot*. Galtier-Boissière, passionné de la langue verte, se flattait d'avoir la plus importante et la plus rare des collections d'argot du monde: 3500 ouvrages.

Après sept années de silence (pour cause de conflit mondial), le *Crapouillot*: reprend vie, en 1947, avec la parution du premier des cinq numéros de *l'Histoire de la guerre 1939-1945*.

Pendant dix-sept ans, soixante-cinq numéros spéciaux vont se succéder, soit un par trimestre.

Après la Libération, lors des déchaînements aveugles de l'Épuration, Galtier, plus pacifiste que jamais, prit l'initiative

d'une pétition destinée à sauver des pelotons d'exécution des personnages pour lesquels il n'avait souvent que peu d'estime. Et c'est peu dire.

La collection d'après-guerre n'est pas moins riche que la précédente. Citons entre autres un *Dictionnaire des contemporains* (2 vol.), *A bas les prisons!*, *Les procès célèbres*, *La Belle Époque*, un *Dictionnaire de la conversation* (2 vol.), un *Dictionnaire des girouettes* (2 vol.). *Les erreurs judiciaires*, *Paris pittoresque* (3 vol.), une *Histoire du cinéma* (2 vol.), une *Histoire des papes*, etc.

## Des amis triés sur le volnay

Galtier-Boissière avait le culte de l'amitié. On ne s'étonnera pas de trouver, parmi ses amis et ses collaborateurs, des gens d'idéologies diamétralement opposées, dont l'énumération serait trop longue. Les illustrateurs offrent aussi une palette assez diversifiée: Dunoyer de Segonzac, Gus Bofa, Dignimont, Jean Oberlé, Ben, Sennep, Maurice Henry, etc. Il n'y avait vraiment que le *Crapouillot* qui ait pu rassembler autant de gens d'opinions différentes. Et il a réussi cette gageure de durer et prospérer en dépit de la diversité des caractères et des idées de ceux qui composaient l'équipe des collaborateurs. Galtier-Boissière parvenait à rassembler autour de la même table des gens qui parfois se détestaient. Bref, tous

supportaient le Commodore; peut-être précisément parce qu'il était insupportable.

Puisqu'il est ici question de table, on ne saurait omettre celle autour de laquelle s'assemblaient les collaborateurs et invités du Vénéré Directeur. Les célèbres « repas du *Crapouillot* » ont durablement marqué ceux qui y furent conviés. Qu'on se figure des ripailles gargantuesques dans un chahut indescriptible où dominait le rire fracassant et la voix tonitruante du Chevalier Braillard. Il était de tradition de terminer le repas par l'interprétation – ou plutôt l'exécution – de la fameuse rengaine *Hirondelle du Faubourg* par le Commodore. « Il a, note Jean Égen, la voix la plus fausse et la plus tonitruante de France. »

A la suite d'une de ces soirées à laquelle Paul Léautaud avait été invité, l'auteur du *Petit Ami* notait dans son « Journal »: « J'ai la tête cassée, positivement; je n'ai pas l'habitude d'un tel vacarme. J'en ai certainement pour plusieurs jours à me remettre. »

Collaborateur, un temps, du *Canard enchaîné*, Galtier participait aux excursions annuelles du « journal satirique paraissant le mercredi », organisées en Bourgogne et Beaujolais. Ces orgies bachiques ne le cédaient en rien, on le croit sans peine, aux repas du *Crapouillot*, question ambiance.



*Crapouillot et crapouilloteur.*

La collaboration de Galtier-Boissière au *Canard* fut brève: deux ans. Il devait démissionner – avec fracas, cela a sans dire – pour cause d'incompatibilité d'humeur avec Pierre Bénard. L'un (Galtier) accusant l'autre d'apologie de la politique de Moscou, l'autre rétorquant qu'il n'entendait pas « baisser constamment culotte devant les fascistes ». Argument d'une logique irréfutable (et même irrée... futil) quand on s'appelle « Bénard »<sup>5</sup>.

### L'esprit Crapouillot

La librairie du *Crapouillot* était située au 3, place de la Sorbonne. C'était une étroite bâtisse de cinq étages dont la

boutique occupait le rez-de-chaussée. Le Vénéré Directeur mouvait difficilement son impressionnante stature dans cet étroit local, au milieu d'un invraisemblable désordre de livres et de journaux.

Un jour, Marcel Pagnol fit irruption dans la boutique, tout excité: «Galtier, tu es notre Saint-Simon. Il faut que tu te présentes à l'Académie. L'Académie n'a pas le droit de se passer de Saint-Simon.»

– Moi, à l'Académie, rétorqua le Vénéré Directeur... Tu n'es pas fou? Que penseraient mes abonnés?

Domage... Car on imagine sans peine ce qu'aurait pu donner le spectacle d'un tel provocateur siégeant sous la Coupole.

«La carrière et l'action de Galtier-Boissière apparaissent comme un assez rare chef-d'œuvre d'anarchie narquoise, de provocation et finalement de liberté» constatait François Nourissier<sup>6</sup>.

Convenons-en, il y avait chez Galtier-Boissière un tempérament, un caractère, une nature qu'on chercherait difficilement dans les médias contemporains. Il avait su donner à son journal un ton qui n'appartenait qu'à lui.

«Il y a, disait Françoise Giroud<sup>7</sup>, un style *Crapouillot*, un esprit *Crapouillot* fait de révolte contre le conformisme et les imbéciles solennels, de souvenirs de cuites et de bordels.»

La Galtouse dut renoncer à son cher *Crapouillot* à la suite de l'amputation d'une jambe dont il ne se remit jamais. Il décéda le 22 janvier 1966, à l'âge de septante-cinq ans. Dédaigneux de l'argent, des honneurs et des rubans, il avait rempli, durant cinquante ans, une réelle mission d'utilité publique. Aujourd'hui encore, le *Crapouillot* demeure une somme impressionnante — et combien précieuse — de renseignements sur une importante partie du XX<sup>e</sup> siècle.

André Panchaud

<sup>1</sup> Le Petit Crapouillot, choix de chroniques, 1946-1966. Editions du Lérot, 2006.

<sup>2</sup> La revue de Galtier-Boissière s'intitulait, jusqu'en 1939, Le Crapouillot. Après la guerre, le titre fut amputé de l'article et devint Crapouillot. C'est cette dernière forme qui a été choisie dans cet article. En revanche, l'article fait partie du titre dans Le Petit Crapouillot.

<sup>3</sup> Ces Messieurs du Canard, Stock, 1973.

<sup>4</sup> Crapouillot N° 66, «Hommage au Crapouillot», mai 1965.

<sup>5</sup> *Futal, bérnard*: synonymes argotiques de pantalon.

<sup>6</sup> Le Figaro. 17 juin 1994.

<sup>7</sup> Françoise Giroud vous présente le Tout-Paris. Gallimard, 1952.

# « Sens dessus dessous »

Un des meilleurs textes de Raymond Devos,  
même si en la matière tout choix est douloureux.

**A**ctuellement,  
mon immeuble est sens dessus  
dessous.

Tous les locataires du dessous  
voudraient habiter au-dessus !  
Tout cela parce que le locataire  
qui est au-dessus  
est allé raconter par en dessous  
que l'air que l'on respirait à l'étage  
au-dessus

était meilleur que celui qu'on respirait  
à l'étage en dessous !

Alors, le locataire qui est en dessous  
a tendance à envier celui qui est  
au-dessus

et à mépriser celui qui est en dessous.  
Moi, je suis au-dessus de tout ça !

Si je méprise celui qui est en dessous,  
ce n'est pas parce qu'il est en dessous,  
c'est parce qu'il convoite l'apparte-  
ment

qui est au-dessus, le mien !  
Remarquez... moi, je lui céderais bien  
mon appartement à celui du dessous,  
à condition d'obtenir celui du dessus !  
Mais je ne compte pas trop dessus.  
D'abord parce que je n'ai pas de sous !  
Ensuite, au-dessus celui qui est

au-dessus,  
il n'y a plus d'appartement !  
Alors le locataire de dessous  
qui monterait au-dessus  
obligerait celui du dessus  
à redescendre en dessous.

Or, je sais que celui du dessus n'y tient  
pas !

D'autant que, comme la femme  
du dessous  
est tombée amoureuse de celui  
du dessus,  
celui du dessus n'a aucun intérêt à ce  
que

le mari de la femme du dessous  
monte au-dessus !

Alors, là-dessus...

quelqu'un est-il allé raconter à celui du  
dessous

qu'il avait vu sa femme bras dessus,  
bras dessous, avec celui du dessus ?  
Toujours est-il que celui du dessous  
l'a su !

Et un jour que la femme du dessous  
était allée rejoindre celui du dessus,  
comme elle retirait ses dessous...  
et lui, ses dessous...

soi-disant parce qu'il avait trop chaud  
en dessous...

Je l'ai su... parce que d'en dessous,  
on entend tout ce qui se passe  
au-dessus...

Bref ! Celui du dessous leur est tombé  
dessus !

Comme ils étaient tous les deux soûls,  
ils se sont tapé dessus !

Finalement, c'est celui du dessous  
qui a eu le dessus !

*En hommage à Raymond Devos,  
décédé le 15 juin 2006.*

# Qu'est-ce à dire ?

## Deux petits points

Occupons-nous aujourd'hui du **tréma**, dont l'usage, on va le voir, pose parfois certains problèmes. Le mot grec « tréma », qui signifie « trou », désignait aussi les points d'un dé. Et ce nom a été donné par les imprimeurs de la Renaissance au signe qui permet, comme on sait, de distinguer dans la prononciation deux voyelles consécutives, comme dans « mais » ou « égoïste » par exemple.

On ne trouve un tréma que sur les voyelles **e**, **i** et **u**. Relativement rare sur le **u** (Esaü, Saül) ou le **e** (Israël, Noë, Noël ou canoë), il est beaucoup plus fréquent sur le **i** (haïr, naïf, ouïe, astéroïde, Moïse ou héroïsme). Mais en dehors de ces cas simples, il en est d'autres où l'on constate un incontestable flottement, à savoir ceux qui concernent le groupe **gu** : doit-on par exemple écrire **aigüe** ou **aiguë** ? **ambigüité** ou **ambiguïté** ? La réponse des dictionnaires varie selon leur date d'édition ! En effet, en 1975, l'Académie préconise la première graphie, pour revenir douze ans plus tard sur sa décision ! Et, en 1990, le *Journal officiel de la République française* publie les « Rectifications de l'orthographe », élaborées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie ! Très logiquement, on y recommande de placer dans tous les cas le tréma sur la voyelle qui doit être prononcée. On écrira donc **aigüe**, **exigüe**, **contigüe** ou **ambigüe**, et par voie de

conséquence **ambigüité**, **exigüité**, etc. Et, de même, pour éviter qu'on ne prononce « arguer » comme « narguer » et « gageure » comme nageur, on dotera d'un tréma aussi bien le **u** du verbe « argüer » et de sa conjugaison (il argüe, argüait, argüera, etc.) que celui du substantif « gageüre », qu'on veillera donc à prononcer « gajure ».

## Au cas où...

Constatant qu'un conseiller communal n'avait jamais assisté aux séances, le vice-président, nous dit-on, était résolu à intervenir énergiquement « au cas où le conseiller récalcitrant décidait de camper sur ses positions ». La forme verbale « décidait », bien qu'apparemment correcte, est en réalité fautive.

En effet, pour formuler une hypothèse, on utilise couramment et à bon droit la locution « **au cas où** » (parfois « dans le cas où » ou « pour le cas où »). Or ce sont pratiquement les seules locutions conjonctives qui exigent le **conditionnel** dans la proposition qui suit. Il aurait donc fallu écrire : « au cas où le conseiller *déciderait* de... ».

\* \* \*

« Sûr qu'elle détone, Carla Bruni, parmi toutes les chanteuses à voix d'aujourd'hui

qui vocalisent sur des âneries.» Ainsi s'exprimait tout récemment un journaliste dans un grand quotidien vaudois. Or ce jugement sévère comporte une importante faute d'orthographe, oui, « importante », car elle dénature complètement les propos du journaliste. En effet, cette chanteuse ne **détone** pas, puisque ce verbe (à rapprocher du mot « détonation ») signifie « exploser avec bruit », ce qui, à ma connaissance, n'est nullement dans les intentions de M<sup>lle</sup> Bruni ! Non, elle **détonne**, avec deux n, c'est-à-dire qu'elle contraste, n'est pas en harmonie avec les autres chanteuses actuelles. Et l'on notera au passage – puisqu'il est question de chanteuses – qu'au sens propre ce verbe signifie « sortir du ton », donc se mettre à chanter faux !

### Cas particuliers

« Le film semble un peu long, même si le *suspense* est toujours maintenu », lisait-on dans un journal il y a quelques jours, et le mot « suspense » mérite un petit coup de projecteur. Le substantif français *suspens* ne subsiste plus guère aujourd'hui que dans l'expression « en suspens », qui signifie *en attente, dans l'incertitude ou momentanément interrompu*. On dira par exemple que telle affaire ou telle question non encore réglées demeurent *en suspens*.

Chose curieuse, ce mot bien français a été adopté par l'anglais qui, pour une raison qui m'échappe, l'a doté d'un e final. Sous cette forme, *suspense* est revenu en France vers le milieu du siècle passé ! Conservant la prononciation et la graphie anglaises, il va connaître, avec le sens « hitchcockien » qui est aujourd'hui le sien, un succès considérable dans le domaine du cinéma et du film policier en particulier !

« J'ai appris trop tard que le délai accordé *échouait* le 15 de ce mois », pouvait-on lire dans une lettre de lecteur, et l'origine de l'erreur qu'on relève dans cette phrase est évidente : il y a eu confusion entre deux verbes relativement proches : *échouer* et *échoir*. Or, ce dernier verbe se trouve avoir une conjugaison très lacunaire puisqu'elle ne comporte pas d'imparfait et se limite par ailleurs à quelques formes à la troisième personne (il échoit, échet, échoira...). Il faudra donc, dans la phrase dont nous sommes partis, écrire que le délai accordé *expirait* ou *arrivait à échéance* le 15 de ce mois.

Daniel Burnand